



Commission Régionale des Compétitions

Procès-verbal réunion du 7 juin 2022

Réunion restreinte électronique du 7 juin 2022

Présidence : Gérard SEITZ

Présents : Agathe LACOMBE, Bernard PAQUIN, Jean-Louis MAZZEO, Claude KEIME et Maxime RINIE.

Championnats Seniors

- **Championnat de National 2**

Le SC Schiltigheim est relégué du championnat de National 2

- **Championnat de National 3**

a) Accède en National 2 : SR COLMAR

b) Descendent en Régional 1 (*les classés 3 derniers*) :

ILLKIRCH FAIG – FC ST LOUIS NEUWEG et CSO AMNEVILLE

- **Championnat de Régional 1**

Participent à la phase d'accession au championnat National 3 :

REIMS STE ANNE (1^{er} groupe A) – CHAMPIGNEULLES RC (1^{er} groupe B) – JARVILLE Jeunes (1^{er} groupe C) – STRG KRONENBOURG FC (1^{er} groupe D)

Suite au tirage au sort effectué le mercredi 1^{er} juin voici l'ordre des rencontres :

Mercredi 8 juin 2022 :

- Jarville Jeunes – Reims Ste Anne à 19h30
- Champigneulles Rc – Strasbourg Kronenbourg à 20h

Dimanche 12 juin 2022 :

- Reims Ste Anne – Jarville Jeunes à 15h00
- Strasbourg Kronenbourg – Champigneulles Rc à 15h00

- c) Descendent en Régional 2 (*les classés 3 derniers de chaque poule*) :
 SARREY MONTIGNY – VAUX SUR BLAISE US – ECLARON US – PRIX LES
 MEZIERES AS 2 – RETHEL SPORTIF – TREMERY FC – LUNEVILLE FC – GOLBEY
 ES – ERSTEIN AS – NOUSSEVILLER US – SCHIRRHEIN FCE – SAINT AVOLD EN.

+ les 2 moins bons classés 9^{èmes} (*en application du règlement ci-dessous*)

Classement des classés 9èmes :

Dans le cas où il convient de départager plusieurs équipes de groupes différents dans le cadre d'un maintien ou repêchage, un ordre sera établi selon les critères suivants :

- Le nombre de points obtenus dans les rencontres Aller et Retour qui ont opposé dans leur groupe l'équipe concernée avec les cinq équipes du groupe classées immédiatement avant elle.
- Dans les compétitions de Ligue, il est fait application du principe du « Carton Bleu ». Il est tenu compte du classement de ce challenge pour départager les clubs encore à égalité après l'application de l'alinéa ci-dessus.
- En cas de nouvelle égalité, un tirage au sort départage les équipes

	Clubs	Points
1	SEDAN ARDENNES	
2	2	13
2	SUNDHOFFEN AS	11
3	AVIZE GRAUVES US	9
4	HAGUENAU FCSR 2	6

Descendent en Régional 2 : AVIZE GRAUVES Us et HAGUENAU FCSR 2

- **Championnat de Régional 2**

3 descentes du championnat de National 3, qui entraînent règlementairement la relégation des 2 classés derniers de chaque groupe et des 7 moins bons 10^{èmes}.

- **Championnat de Régional 3**

Les classés aux 3 dernières places des 17 groupes sont relégués en District 1.

Championnats Féminins

FC VENDENHEIM est rétrogradé de D2 Féminine dans le championnat Régional 1 Féminine.
 RC STRASBOURG ALSACE et FC VENDENHEIM descendent du Challenge National U19 Féminin Excellence dans le championnat U18 R1 Féminine.

- **Championnat de Régional 1 F**

- Participent à la phase d'accession nationale (*les classés premiers de chaque poule - RCSA2 ne pouvant accéder*) :
 CSO AMNEVILLE – AS MUSAU STRG
- Pris note du courrier officiel de ES HEILLECOURT en date du 18 mai et acte la rétrogradation de l'équipe en championnat R2F, qui entraîne le repêchage du meilleur classé 9^{ème} (EPINAL SA)
- Descendent en R2F :
 ESAP METZ (FG) – CA VILLERS SEMEUSE (FG) – FC VENDENHEIM 2 (FG) – ES HEILLECOURT

- **Championnat de Régional 2 F**

- a) Accèdent en Régional 1 F (*les classés premiers de chaque poule*) :
FC MULHOUSE – FC SEICHAMPS – CS BLENOD
- b) Descendent en District (*les classés 2 derniers de chaque poule*) :
AS MUSSIG – AS MERTZEN (FG) – AS SAULXURES (FG) – ASL COUSSEY – OCNA
2 (FG) – CO LANGRES (FG) + l'AS GROSTENQUIN (suite au courriel de désistement
réceptionné en date du 7 juin)

- **Championnat U18 Féminine R1 Elite et Espoir**

- a) Accède au Challenge National U19F :
FC METZ
- b) Descendent en U18 R2F (*les 2 classés derniers de la poule Espoir*) :
FC WOIPPY (FG) – ES THAON
+ VENDENHEIM FC 2 (suite à la rétrogradation de VENDENHEIM FC 1 du Challenge
National U19F)

- **Championnat U18 Féminine R2 Elite et Espoir**

- a) Accèdent en U18 R1F :
RS MAGNY – SR COLMAR (STRASBOURG RCSA ne pouvant accéder suite à la
rétrogradation de son équipe du Challenge National U19F)

– Procédure d'appel

*Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 2 jours à compter du lendemain de leur notification ou publication, par envoi en recommandé à : **LGEF – CS 80019 - 54250 Champigneulle Cedex** ou à l'adresse électronique : **appel@lgef.fff.fr**, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.*

Le Président,

Gérard SEITZ

Le Secrétaire,

Bernard PAQUIN